

FICHE DE POSTE D'UN ACCOMPAGNANT D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (AESH)

Description :

L'accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) accompagne un ou des élèves en situation de handicap, en conformité avec le projet personnalisé de scolarisation (PPS).

L'accompagnant des élèves en situation de handicap (troubles cognitifs, moteurs, visuels, auditifs ou autistiques) doit permettre à l'élève de renforcer (ou d'acquérir) son autonomie dans les apprentissages sur le temps scolaire, d'accéder à l'école et aux savoirs, de participer aux activités de la classe et de l'école (maternelle/élémentaire) ou de l'établissement (collège/lycée).

Missions :

1. Accompagnement des élèves dans les actes de la vie quotidienne, dans la classe et dans l'école

- Aider à l'installation matérielle des élèves, à la manipulation du matériel scolaire, à des tâches scolaires ;
- favoriser la communication entre l'élève et ses camarades,
- susciter la participation des élèves aux activités de la vie sociale et relationnelle.
- Favoriser sa mobilité et ses déplacements dans l'enceinte de l'école/de l'établissement. - --Veiller à l'encourager dans ses progrès et dans sa conquête de l'autonomie.
- Apporter une aide en dehors des temps d'enseignement, lors des récréations ou interclasses.

2. Accompagnement des élèves dans l'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives, artistiques)

- Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles de l'élève en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences ;
- Faciliter l'expression de l'élève, l'aider à communiquer. Soutenir l'élève dans la compréhension et dans l'application des consignes ;
- Rappeler les règles à observer durant les activités. Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec l'enseignant ;
- Assister l'élève dans l'activité d'écriture et la prise de note ;
- Participer aux sorties de classe, occasionnelles ou régulières.

3. Accompagnement des élèves dans les activités de la vie sociale et relationnelle

- Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance de l'élève et de l'environnement ;
- Favoriser la communication et les interactions entre l'élève et l'environnement ;
- Favoriser la participation de l'élève aux activités prévues dans les lieux de vie. Contribuer à définir le champ des activités adaptées aux capacités et aux besoins de l'élève ;
- Accomplir des gestes techniques ne requérant pas une qualification médicale ou paramédicale particulière ; aider aux gestes d'hygiène, ainsi que les conditions de sécurité et de confort de l'élève.
- Assurer les conditions de sécurité et de confort. Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé ;

- Favoriser la mobilité. Aider à l'installation matérielle de l'élève dans les lieux de vie considérés. Permettre et faciliter les déplacements de l'élève dans l'établissement ;

4 - Collaborer au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS) des élèves ; participer aux équipes de suivi de scolarisation (ESS)

Compétences attendues

- Faire preuve de patience et d'empathie
- Capacité de travail au sein d'une équipe.
- Capacité d'écoute et de communication
- Intérêt pour le travail avec de jeunes enfants et des adolescents ;
- Prise en compte des difficultés éventuelles, notamment liées au portage des élèves ou actes d'hygiène ;
- Discrétion professionnelle, confidentialité, loyauté, respect ;
- Maîtrise de la langue française orale et écrite (vocabulaire, orthographe, syntaxe, règles grammaticales) ;
- Capacité à s'investir et à se former